

lui quelques années plus tard son bibliothécaire. La charmante camaraderie d'Alfred de Musset et du duc d'Orléans se renouvela ainsi entre un autre fils de monarche et un autre fils de bourgeois. Ces amitiés doublent de prix et d'honneur quand elles survivent aux révolutions : c'est ce qui est arrivé entre le duc d'Anmale et M. Emile Augier."

—Le premier volume du grand dictionnaire historique de la langue française, qui a coûté un bien long travail, est en voie de publication. La première partie contiendra 400 pages in-40 et ce n'est que le quart des matières rangées sous la lettre A !

—Le nombre des bibliothèques publiques à Paris est de 33, sans compter les bibliothèques de paroisses, ni les nombreux et dangereux cabinets de lectures que l'on rencontre à chaque pas. La bibliothèque impériale contient 1,400,000 volumes imprimés, 300,000 brochures et 80,000 manuscrits. La bibliothèque de l' Arsenal, la plus digne ensuite d'attention, contient 220,000 volumes et 6,000 manuscrits. Viennent après : la bibliothèque Mazarine et la bibliothèque Ste. Genevieve avec 150,000 volumes chacune, la dernière possédant en outre 4,000 manuscrits. La Sorbonne contient 80,000 volumes, la bibliothèque de la cité 65,000 et 3000 manuscrits. Les autres sont en moyenne de 40,000 à 8000 volume. Le nombre total de volumes contenus dans toutes les bibliothèques est de plus de 1,700,000. Elles sont toutes plus ou moins accessibles au public.

BULLETIN DES SCIENCES.

—Le congrès scientifique de l'Allemagne siégera à Carlsruhe, à la fin de Septembre 1858 : le congrès scientifique de France ouvrira sa 25e session à Auxerre, le deux Septembre, la ville de Troyes qui avait obtenu d'être le siège de cette session se trouvant dans la nécessité de réclamer un ajournement ; le congrès scientifique de l'Amérique du Nord devra s'ouvrir à Baltimore, dans le Maryland, en avril prochain. Ce sera la onzième session. Le congrès Britannique se tiendra à Aberdeen, en septembre.

—M. Laurent, élève distingué de l'Ecole marseillaise, vient de découvrir la 51e planète télescopique. Cette découverte a été faite à Nîmes à l'Observatoire particulier de M. B. Valz. On a donné à la nouvelle planète le nom de *Nemausa* en l'honneur de la ville et de la fontaine du dieu *Nemausus*. Cette découverte est le premier succès obtenu d'après de nouvelles cartes célestes que M. Valz avait proposées à M. Laurent qui les avait entreprises seulement depuis quelques mois.

—Nous recevons de M. Bouillet, auteur d'un grand nombre d'ouvrages et principalement d'un "dictionnaire d'histoire et de géographie," et d'un "dictionnaire des sciences, des lettres et des arts," qui ont déjà eu plusieurs éditions, une lettre, dont nous croyons devoir publier l'extrait suivant, qui contient un témoignage précieux, rendu à la grande entreprise de M. Lovell.

"Paris, 8 Mars 1858.

J'ai reçu le *Canada Directory* que vous avez eu la bonté de m'envoyer : quoique je ne me connaisse aucun titre personnel pour mériter un si magnifique cadeau. Je dois croire que vous avez voulu par là encourager l'auteur de quelques ouvrages destinés à l'éducation de la jeunesse et en même temps lui fournir les moyens de rectifier et de compléter son *Dictionnaire Universel d'Histoire et de Géographie*. Si telle a été votre intention, Monsieur, soyez bien assuré que vous n'aurez pas affaire à un ingrat et veuillez agréer tous mes remerciements. Soyez assuré aussi que le sacrifice que vous avez fait d'un exemplaire du *Canada Directory* ne sera pas perdu ; car, non seulement, je compte bien le mettre à profit pour une nouvelle édition que je prépare de mon "dictionnaire d'histoire et de géographie," mais je me propose en outre de présenter l'ouvrage à la "société de géographie de Paris," dont je fais partie et d'appeler l'attention des membres qui s'occupent de statistique sur les renseignements si précieux et si abondants que renferme cette mine inépuisable. J'ai surtout remarqué pour ma part, en ma qualité de membre de l'Université, l'article si étendu et si complet qui a été consacré dans cet annuaire à l'éducation publique"

BULLETIN DES ARTS ET DES BEAUX-ARTS.

—Nous avons visité chez M. Sasseville, orfèvre de Québec, un superbe ostensor d'argent massif appartenant à la cathédrale et que M. Pierre Lespérance vient de dorer par la galvanoplastie. Ce beau morceau d'orfèvrerie est sorti de l'atelier de M. Sasseville, il y a six ans. Tout le travail est fait au repoussé, à l'exception de quelques figurines d'anges en bas-relief, qui ont été frappées. Cet ostensor à 2 pieds de hauteur et les rayons de la gloire qui entoure le réceptacle des divines espèces ont quinze pouces de diamètre. Cette pièce considérable a été recouverte d'une couche d'un reflet magnifique et d'une solidité d'adhérence telle que le polissage le plus fort ne l'entame nullement. C'est, nous croyons, l'expérience la plus en grand et la mieux réussie qui ait été faite de la galvanoplastie en Canada.—*Courrier du Canada*.

—L'œuvre de la restauration de Notre-Dame de Paris se continue activement sous la direction de M. Violet-Leduc. Tandis qu'on achève les réparations extérieures, on se dispose à terminer, dans l'espace de deux ans, la flèche centrale, la chœur et l'un des bas-côtés. Ces derniers travaux ont nécessité d'abord l'érection d'un immense mur qui sépare en deux la cathédrale, puis des fouilles dans l'emplacement même du chœur.

On a enfoncé les voutes des caveaux construits, je crois, vers 1715 ; ils renfermaient seulement les tombes des derniers archevêques de Paris,

morts depuis que le diocèse a été rendu au culte. On sait que, pendant la Terreur, ces caveaux ont été profanés, les cadavres jetés à la voirie, et le plomb des cercueils, porté à l' Arsenal pour y être transformé en projectiles de guerre.

Après avoir pieusement déposé dans une chapelle les restes des six archevêques, dont deux sont morts assassinés, on a poussé les fouilles plus avant et plus près du maître-autel. Là, on a rencontré les tombes de M. de Beaumont et de Harlay, et une caisse en plomb sans inscriptions, qui renferme sans doute le cœur et les entrailles de M. Choiseul. Un peu plus loin se trouvaient différentes autres sépultures ; elles contenaient des religieux, des prêtres, de grands personnages et des prélats. Dans ces dernières, on a recueilli un anneau épiscopal en cuivre, une croix en bois tombée en poussière, et une seconde croix en bronze, charmante œuvre du treizième siècle, ciselée et d'un travail exquis ; elle a pour motif la Présentation, et se compose de trois délicieuses figurines.

Toutes ces tombes, construites en plâtre, reposent sur une vingtaine de petits supports de même matière, destinés sans doute à isoler du sol et à préserver de son humidité les cercueils en chêne auxquels se trouvaient confiés les dépôts funéraires. Une couche de plantes aromatiques servait de lit aux morts, à l'exception toutefois d'un moine qui gisait sur de la paille.

Enfin, on est arrivé à une autre tombe, de même nature, fermée par des dalles. A côté de la dépouille humaine qu'elle renfermait, se trouvaient un *Agnus* en argent et un anneau d'or, d'une grande simplicité, dans lequel était serti un saphir ; enfin, sous la tête, un sceau en argent.

Grand, de forme ovale, d'une conservation parfaite et admirablement gravé, ce sceau représente une femme assise sur un trône, dont la forme rappelle le fameux siège de Dagobert, conservé au Musée du Louvre. De la main gauche elle tient un sceptre surmonté d'un losange, de la droite un lis ; non pas le signe héraldique qui caractérise l'antique blason de France, mais une fleur véritable, un des lis des champs dont parle le Rédempteur, et qui, dit-il, ne travaillent ni ne filent ; enfin, autour de cette figure, on lit l'inscription suivante :

Isabella regina Francorum Dei gratiâ.

Cette poussière, "vain reste de ce qui n'est plus," comme dit Bossuet, a été Isabelle de Hainaut, fille du comte Beaudoin V, nièce de Philippe d'Alsace, regent de France. Issue du sang carolingien, femme de Philippe-Auguste, mère de Louis VIII, mariée et sacrée à Saint-Denis, en 1180, et morte en 1189, dans tout l'éclat de la jeunesse et d'une beauté dont les chroniqueurs et la tradition vantent l'incomparable perfection.

D'après les restes que contenait la tombe et d'après les proportions de cette même tombe, la taille de la reine Isabelle devait dépasser de beaucoup la taille ordinaire des femmes. Sans doute reposaient à ses côtés les deux enfants jumeaux morts en naissant, qui coûtèrent la vie à leur mère ; mais sept siècles écoulés n'en ont laissé aucune trace.

Tous les ossements recueillis dans le chœur de Notre-Dame ont été déposés sous les arceaux d'un des bas-côtés de l'église. On a laissé les plus récents enfermés dans leurs cercueils de plomb, dont la forme rappelle les enveloppes funéraires des momies égyptiennes ; des cercueils en chêne ont reçu les autres.—*La Patrie*

ANNONCES.

BEAUCHEMIN & PAYETTE,
LIBRAIRES ET RELIEURS,

No. 127, Rue Saint Paul, No. 127,

EN VENTE CHEZ CES LIBRAIRES

BIBLIOTHEQUE PAROISSIALE,

720 vol. élégamment cartonnés.

PRIX : \$ 50.

On s'abonne, pour CINQ CHELINS par année, au Journal de l'Instruction Publique rédigé par le Surintendant de l'Education et par M. Joseph Lenoir, assistant-rédacteur.

On s'abonne pour CINQ CHELINS par année au "Lower Canada Journal of Education," rédigé par le Surintendant de l'Education et par M. John Radiger, assistant-rédacteur.

Les instituteurs peuvent recevoir, pour CINQ CHELINS, les deux journaux ou, à leur choix, deux exemplaires de l'un ou de l'autre. L'abonnement, dans tous les cas, est payable d'avance.

Le journal français se tire à 4,000 exemplaires et paraît vers le milieu de chaque mois. Le journal anglais se tire à 2,000 exemplaires et paraît vers la fin de chaque mois.

On ne publie que des annonces qui ont trait à l'Instruction publique, aux sciences, ou aux beaux arts. Prix : un chelin par ligne pour la première insertion, et douze sous par ligne pour chaque insertion subséquente, payable d'avance.

On s'abonne au Bureau de l'Education à Montréal, chez M. Thomas Roy, agent à Québec, et pour la campagne, en adressant au bureau de l'Education une demande d'abonnement par la poste, avec le montant. On est prié d'indiquer clairement et lisiblement le bureau de poste auquel le journal doit être expédié. Les abonnés feront bien aussi d'écrire leur adresse lisiblement à part de leur signature.